

# Plan Local l'Urbanisme intercommunal de l'Ernée

**MODIFICATION SIMPLIFIEE N°1**  
portant sur la réduction de l'emplacement réservé n°11

Avis des Personnes  
Publiques Associées

Dossier arrêté le XX XXX 2023  
Dossier approuvé le XX XXX 2023



2023-14



COURRIER  
arrivé le  
**25 AOUT 2023**  
COMMUNAUTE de COMMUNES  
DE L'ERNEE



**Centre National de la Propriété Forestière**  
Bretagne - Pays de la Loire

Communauté de Communes L'Ernée  
Monsieur Le Président  
69 rue de la Querminais  
Parc d'activités de la Querminais  
53500 ERNEE

A l'attention de Madame Julie FROGERAIS

Dossier suivi par Carole le Néna  
[carole.le-vena@cnpf.fr](mailto:carole.le-vena@cnpf.fr) – Tél : 02 40 76 93 03

**Objet : Modification simplifiée N°1 PLU de l'Ernée**

Saint-Herblain, le 22 août 2023

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courriel en date du 21 août 2023 concernant le projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de L'Ernée, que vous m'avez transmis pour avis.

Ce projet n'a aucune incidence sur des surfaces occupées par des propriétés forestières privées. Aussi, j'émetts un avis favorable à ce projet.

Je reste à votre entière disposition pour tout complément d'information que vous jugeriez utile.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président du CRPF Guy de COURVILLE  
P/O le Directeur

Arnaud GUYON

**Centre National de la Propriété Forestière** | Bretagne - Pays de la Loire

36 avenue de la Bouvardière - 44800 Saint-Herblain  
Tél : +33 (0)2 40 76 84 35  
[paysdeloire@cnpf.fr](mailto:paysdeloire@cnpf.fr)  
<https://bretagne-paysdelaloire.cnpf.fr/>

101 A avenue Henri Fréville - 35200 Rennes  
Tél : + 33 (0)2 99 30 00 30  
[bretagne@cnpf.fr](mailto:bretagne@cnpf.fr)



COURRIER  
arrivé le  
**14 SEP. 2023**  
COMMUNAUTÉ de COMMUNES  
DE L'ERNEE

Communauté de communes de L'Ernée  
Monsieur le Président  
69, rue de la Querminais  
53500 Ernée

A l'attention de Madame Julie Frogerais

**Dossier suivi par**  
**Lise PARROT**  
Chargée de mission  
Aménagement - urbanisme  
02 43 67 37 16  
06 35 31 92 27  
Lise.parrot@pl.chambagri.fr

Laval, le 11 septembre 2023

Objet : Avis PPA modification simplifiée n°1  
PLUi de l'Ernée

Monsieur le Président,

Vous nous avez consulté par courrier du 17 août 2023 concernant la modification simplifiée n°1 du PLUi de l'Ernée et nous vous en remercions. Cette modification a pour objet la réduction de l'emplacement réservé n°11 classé en zone Ue au Plan Local de l'Urbanisme Intercommunal de l'Ernée (secteur urbanisé à vocation économique).

Cet emplacement réservé concerne la zone située au niveau de la Zone d'Activités de la Brimonière, zone d'activités du Sud sur la commune d'Ernée. L'emprise de cet emplacement réservé à supprimer correspond à une surface de 6 396 m<sup>2</sup>.

A la lecture des éléments présentés pour cette modification simplifiée du PLUi de l'Ernée, la Chambre d'agriculture émet un avis favorable.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Stéphane GUIOULLIER  
Président de la Chambre d'agriculture  
De la Mayenne



**Chambre d'agriculture**  
**Mayenne**

Parc Technopole - Rue A.-Einstein  
Changé - BP 36135  
53051 LAVAL Cedex 9  
Tél. 02 43 57 37 00  
accueil-laval@pl.chambagri.fr